

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-01-17-00121 Référence de la demande : n°2020-00121-050-001

Dénomination du projet : Suivi contamination des oiseaux marins (DCSMMM)

Lieu des opérations : -Départements : 59,62,80,76,50,22,29,56,44,85,17,33,64,11,34,30,13,83,2B,2A
-Commune(s) :

Bénéficiaire : Université de la Rochelle

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le CNPN donne un avis favorable sans réserve au programme de recherche qui porte sur l'étude des suivis des contaminants sur les espèces d'oiseaux marins suivants:

Sternes caugek et pierregarin, Cormoran huppé, les Goélands brun, marin, argenté et cendré, Mouette tridactyle, Fou de Bassan et Puffin cendré.

Ce programme est coordonné par le laboratoire LIENSs de l'université de La Rochelle sous la direction de Gauthier Poiriez en lien avec les gestionnaires des sites protégés du littoral Manche, Atlantique et Méditerranée.

Le mode opératoire consiste en des prises de sang, le prélèvement de plumes et le ramassage de cadavres.

L'autorisation est accordée pour la période 2020-2024.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 17 mars 2020

Signature :

